

VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES

Le contexte

Dans un monde de plus en plus enclin au changement climatique et à la pollution, il est tout naturel de rechercher des solutions idoines pour freiner un tant soit peu cette situation.

Des solutions visant la réduction des déchets plastiques à la source ont été apportées lors des 2 précédents ateliers organisés par la province Sud : le réemploi des emballages avec ou sans consigne, ou encore la remise directe des produits dans le contenant apporté par le consommateur.

Néanmoins, vu la prédominance des matières plastiques dans nos objets du quotidien, il est primordial d'aborder également la question de la valorisation des déchets plastiques en Nouvelle-Calédonie.

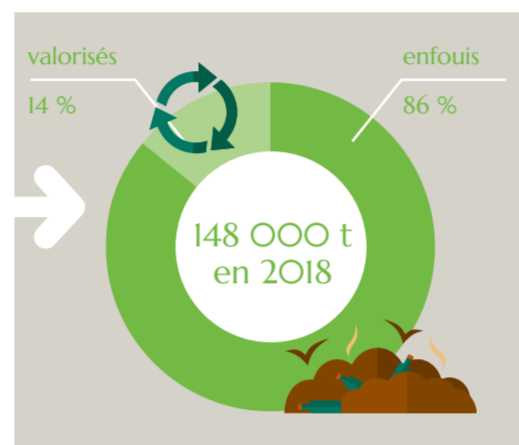
L'objectif de l'atelier du jeudi 31 octobre était d'échanger sur toutes les étapes du processus de recyclage mis en œuvre par les opérateurs locaux, et d'identifier les leviers de développement de la filière.

Lors de cet atelier, 52 participants se sont réunis à l'auditorium de la province Sud pour échanger sur les filières de valorisation.

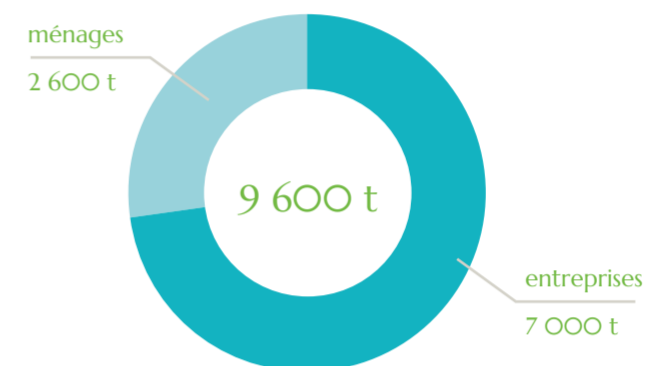


CHIFFRES CLÉS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS PLASTIQUES EN PROVINCE SUD

En 2018, plus de **148 000 tonnes** de déchets non dangereux, dont les déchets plastiques, ont été collectés en province Sud (hors déchets inertes, organiques et cendres de la centrale Prony). La majorité de ces déchets, **86 % ont été enfouis en ISD**, et **14 % envoyés dans des filières de valorisation**. Les déchets d'emballages valorisés représentent 994 tonnes.



La production de déchets plastiques



VALORISATION MATIÈRE

Deux opérateurs locaux ont développé un procédé industriel capable de recycler les déchets plastiques : ÉcoPavement et VEGA.

- **VEGA** est spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits d'hygiène, d'entretien et d'emballages pour professionnels. La société utilise 1 000 T de matière plastique / an pour la fabrication de ses produits. La société a mis en place depuis 2017 une borne de collecte d'emballages plastiques flexibles au sein de sa boutique, qui permet de recueillir près de 12 m³ / an. Les plastiques récoltés sont transférés à l'usine, triés, re-granulés et incorporés dans le cycle de production pour extruder une nouvelle gaine et obtenir de nouveaux sacs ou emballages. Le procédé industriel permet de recycler uniquement une gamme de plastique : le PEHD (polyéthylène haute densité) et le PEBD (polyéthylène basse densité), en matière souple et sans aucune trace de souillure.
- **ÉCOPAVEMENT** est une jeune entreprise innovante de fabrication de revêtement de sol extérieur à partir de déchets plastiques et de scories. L'unité pilote a la capacité de valoriser près de 80 T de déchets plastiques par an. Le procédé permet d'accepter tous types de plastiques, hormis le PVC et le PET, à condition qu'ils soient triés en amont et exempts de produits dangereux. La majorité des flux entrants proviennent essentiellement des professionnels.

Les retours d'expérience de VEGA et ÉCOPAVEMENT permettent d'identifier **les principaux freins au développement de filières de valorisation des déchets plastiques** :

- Une logistique amont peu organisée : les points de collecte grand public ne sont pas encore développés ; la collecte auprès des professionnels est basée sur une démarche volontariste de l'entreprise à trier ses déchets valorisables, et dans certains cas, à les déposer sur site de valorisation
- Une diversité des matières plastiques et une forte dispersion des emballages plastiques : un tri supplémentaire des apports de déchets plastiques est nécessaire pour garantir une qualité des matières entrant dans le process de recyclage, ce qui complique également les étapes de préparation.
- Un manque de connaissance sur les caractéristiques des différents types de plastiques : l'identification des différents plastiques est difficile (pictogrammes souvent mal compris du grand public, ou inexistant) et ne favorise pas le tri sélectif nécessaire pour une valorisation optimisée.

Axes d'amélioration

- Trouver une synergie avec des opérateurs en charge de la collecte et du tri pour structurer la partie amont de la filière de recyclage
- Mettre en place des outils d'information et de sensibilisation au tri et aux divers plastiques recyclables
- Favoriser les mesures permettant de limiter la production de matériaux non valorisables sur le territoire (fiscalité, mesure stop, consigne...)

3

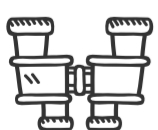
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La valorisation énergétique s'inscrit en complément de la valorisation matière, en cherchant à valoriser des déchets qui ne peuvent pas être recyclés. **2 types de valorisation énergétique sont identifiés** :

- Valorisation par combustion ou gazéification / pyrolyse
- Valorisation sous forme de combustible solide de récupération (CSR)

Suite au passage du catamaran de la fondation Race For Water, la Nouvelle-Calédonie a mandaté une étude dans le but de caractériser les gisements en déchets plastiques, et d'évaluer la pertinence d'une unité de valorisation énergétique par pyrolyse sur le territoire.

Ce projet de valorisation énergétique des déchets plastiques, basé sur le procédé Biogreen – Etia d'une capacité de 3 750 T / an, a été proposé en réponse à l'appel à projet « Territoire d'Innovation ».



PERSPECTIVES

L'ensemble des participants a souligné la nécessité de ces temps de partage d'informations et d'échanges entre acteurs favorisant la connaissance des initiatives locales et extérieures et le développement de l'économie circulaire. La province Sud proposera pour l'année 2020 de nouveaux ateliers de la transition écologique et économique.



CONTACT

Direction du Développement Durable des Territoires
Bureau de la Gestion des Déchets
Katy CIRET 20 34 00

Plus de renseignements sur province-sud.nc